

Collectivité de VILLECERF

Conseillers afférents au Conseil municipal : 15

Conseillers en exercice : 15

Conseillers qui ont pris part à la délibération : 15 (13 présents et 2 pouvoirs)

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 mai 2020

Date d'affichage : 18 mai 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le 25 mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur François DEYSSON, maire.

Présents : Chantal BRIANE, Aurélie CADIN, Emmanuel CENDRIER, Charles-Louis de ROYS, François DEYSSON, Franck ETANCELIN, Fabien HERREMAN, Jacques ILLIEN, Claude LAZARO, Nadia LEFAY, Jean-Paul LENFANT, Patrick REBEYROL, Carlos VALERO

Pouvoir : Mélanie LAMOTTE donnant pouvoir Aurélie CADIN, Antonio TAPADAS donnant pouvoir à Jacques ILLIEN

Absents :

Secrétaire de séance : Jacques ILLIEN a été élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION 5.1/2020-009

OBJET : DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

François DEYSSON explique qu'il y a lieu de fixer le nombre des adjoints au maire de la commune de VILLECERF à trois pour des raisons budgétaires.

Ce nombre de trois adjoints permettra d'assurer, au mieux, le service dû aux administrés.

Les principales délégations des trois adjoints sont les suivantes :

Premier adjoint

Gérer le patrimoine et la sécurité

- Budget
- Travaux, éclairage public et Voiries
- Dossiers structurants
 - Village de caractères
 - Plan Communal de sauvegarde (P.C.S.)
 - Prestations de service à renégocier
- Petit patrimoine
- Sécurité

Deuxième adjoint

Vivre ensemble

- Environnement
- École
- Fêtes
- Comité Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)
- Culture

Troisième adjoint

Aménager et dynamiser l'espace communal

- Urbanisme
- Cimetière
- Communication avec évolution claire des services
- Parrainage d'entreprise
- Commerces

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve et fixe, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le nombre d'adjoints à trois pour la commune de VILLECERF.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme, à VILLECERF, le 26 mai 2020,

Acte rendu exécutoire après publication, le 26 mai 2020

Le Maire, François DEYSSON